

## AVIS PUBLIC

Édition du 11 mars 2023

### AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1208-2023

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Que lors d'une séance tenue le 6 mars 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1208-2023 modifiant le Règlement numéro 0526-2014 décrétant la tarification de certains services municipaux afin de modifier l'annexe « A-5 » (suite) pour la « Division aquatique », afin de modifier l'annexe « A-11 » intitulée « Station d'épuration » et afin de modifier le titre de l'annexe « A-13 » concernant le Service de sécurité incendie ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 10 mars 2023.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Joannie Meunier